



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

Date :

Monsieur le Président,

Des circonstances, que le Mouvement de la Paix juge historiques, vous donnent la possibilité d'achever votre mandat en participant activement aux chantiers de sécurité collective organisés sous l'égide de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Au mois de mars 2017 vont débiter les travaux d'écriture d'un « contrat juridiquement contraignant pour l'interdiction des armements nucléaires » ; tel que l'a prévu la résolution L41 de l'ONU le 23 décembre 2016.

La France a voté contre cette résolution.

Pour autant, il me paraît inconcevable que notre diplomatie ne participe pas à ces travaux.

Ce même 23 décembre 2016, le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2334 (votée par la France) condamnant la politique israélienne de colonisation des territoires occupés et réaffirmant "sa vision d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues".

Le gouvernement israélien poursuit délibérément l'extension des colonies au mépris du droit international et a refusé de s'inscrire dans la démarche constructive offerte par la France lors de la « conférence pour la paix au proche orient » que vous avez organisée le 15 janvier 2017 à Paris. Dans ces circonstances, le gouvernement français doit prendre ses responsabilités en reconnaissant la Palestine confirmant les résolutions de l'Assemblée Nationale et du Sénat votées en décembre 2014.

Ainsi, c'est solennellement qu'avec le Mouvement de la Paix, je vous demande :

- D'inscrire résolument la diplomatie française dans les travaux programmés de mars à juillet 2017 à l'ONU pour élaborer un traité d'interdiction des armes nucléaires en vue de leur élimination.

- De reconnaître l'Etat de Palestine à côté d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions votées par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Recevez, monsieur le président de la République, ma respectueuse considération.

Nom :

Signature :

Adresse :